

## Fusion de deux centres d'information à l'Université McGill

Frances Groen and Wendy Patrick

Volume 30, Number 3, July–September 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1053545ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1053545ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

### ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Groen, F. & Patrick, W. (1984). Fusion de deux centres d'information à l'Université McGill. *Documentation et bibliothèques*, 30(3), 99–101.  
<https://doi.org/10.7202/1053545ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1984

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

# chronique

## Fusion de deux centres d'information à l'Université McGill

Le réseau des vingt-quatre bibliothèques de l'Université McGill est décentralisé. Normalement, à chaque discipline correspond une bibliothèque. Sinon, une bibliothèque dessert des disciplines voisines. Ce système s'est révélé satisfaisant mais il existe toujours le problème du besoin d'un livre ou d'un document se trouvant dans une bibliothèque autre que celle consacrée à la discipline concernée.

En 1979, la directrice du réseau créa un comité pour étudier la possibilité d'amalgamer la bibliothèque de l'École de nursing et celle de l'École de service social. Un facteur fut pris en considération dès le début : ces deux bibliothèques, comme les disciplines qu'elles servaient, se trouvaient sous l'administration de trois facultés différentes. Un second problème découlait du fait que la bibliothécaire en chef de l'École de nursing avait comme supérieure la bibliothécaire en chef du secteur biomédical pendant que celle de l'École de service social relevait de la bibliothécaire du secteur des humanités et des sciences sociales. Ce type d'administration avait un inconvénient : le catalogage et l'achat des livres pour la bibliothèque de nursing était de la compétence de la bibliothèque médicale, laquelle se sert, pour le catalogage, du système de la National Library of Medicine (NLM) des États-Unis. D'autre part, pour la bibliothèque de service social, ces deux fonctions étaient de la compétence de la bibliothèque McLennan où on utilisait le schéma de classification de la Library of Congress.

### Raisons de la fusion

Malgré ces complexités administratives, il y avait d'excellentes raisons de procéder à l'amalgame des deux bibliothèques : elles se trouvaient dans le même édifice ; l'une et l'autre avaient besoin d'un plus grand local. Deuxièmement, on considérait comme excessifs les budgets de ces bibliothèques et il était évident qu'une réduction du personnel serait facilitée par la fusion. Troisièmement, les collections des bibliothèques se chevauchaient souvent. De plus, des documents logés dans une des bibliothèques pouvaient être utiles aux usagers de l'autre. Même si chaque faculté était attachée à sa bibliothèque, on accepta la fusion devant les bénéfices éventuels.

### Les deux bibliothèques avant la fusion

La bibliothèque de service social se trouvait au rez-de-chaussée de *Wilson Hall* et occupait une superficie de 3 800 pieds carrés. Ses locaux comprenaient une pièce avec un foyer éclairée au moyen d'une lucarne et dont les murs étaient lambrissés de bois. Restaurée, cette salle pouvait avoir beaucoup de charme. Elle était pourtant mal aérée étant donnée la densité d'occupation. Le service du prêt et les services techniques étaient logés dans une pièce voisine. En dehors de la bibliothèque proprement dite, se trouvaient deux salles de lecture.

La bibliothèque de nursing occupait 2 900 pieds carrés sur deux étages au sous-sol. La salle de lecture se trouvait au deuxième sous-sol ; le service du prêt, les collections principales et le service audiovisuel étaient au premier sous-sol. Une rampe reliait le deuxième sous-sol au premier. Le service audiovisuel était en dehors de la bibliothèque proprement dite, ce qui nécessitait du personnel supplémentaire. Le problème de l'aération se posait aussi dans ces locaux.

### Processus de planification

Selon le mandat donné par la directrice pour l'examen de la possibilité de fusion des deux bibliothèques, un comité de planification fut établi, composé de représentants des deux bibliothèques, des facultés qu'elles servaient et du service de bâtiments de l'Université McGill. Ce comité se réunit souvent pendant trois mois et orienta ses recherches en fonction des éléments suivants : espace consacré aux collections dans la nouvelle bibliothèque, nombre de places pour les lecteurs, services spéciaux requis et espace supplémentaire disponible dans l'édifice. Voici maintenant les réponses données par le comité à ces quatre questions.

Le comité s'inspira des normes du ministère de l'Éducation du Québec pour recommander l'arrangement d'une collection constituée de thèses, de publications gouvernementales, de documentation éphémère, de monographies et de revues reliées ou non. Selon ces normes, on peut loger de douze à quinze volumes au pied carré. On aurait donc besoin de 3 000 à 4 000 pieds carrés.

À l'époque où l'on commença à envisager la fusion des deux bibliothèques, les deux Écoles avaient 360 étudiants de premier cycle et 70 étudiants au second cycle. De plus les bibliothèques servaient les infirmières et les travailleurs sociaux de Montréal qu'ils fussent ou non diplômés de l'Université McGill. Des liens particulièrement étroits liaient les hôpitaux d'enseignement de l'Université McGill et le Centre de services sociaux Ville-Marie. En gardant en mémoire ces engagements, on jugea raisonnable d'augmenter de 10% le nombre de places pour les lecteurs. Sans cela, ce nombre aurait été déterminé par le seul nombre d'inscriptions.

Les professeurs des deux écoles mettaient régulièrement à la disposition de leurs étudiants une grande quantité de documents réservés. Comme le nombre de bibliothécaires était limité, il était essentiel d'avoir, à cette fin, un espace contigu au comptoir de prêt. Le préposé au comptoir devait s'occuper également du prêt de la documentation audiovisuelle. Ainsi l'équipement audiovisuel pourrait-il se trouver maintenant à l'intérieur de la bibliothèque. De la sorte, on éliminerait le poste de responsable de cette source de documentation.

On devait prévoir aussi assez d'espace pour les réimpressions, les brochures, les livres de référence, le comptoir de référence, les fichiers (traditionnels et automatisés) et les bureaux.

Puisque les deux écoles mettaient de plus en plus l'accent sur la recherche, la nouvelle bibliothèque devait accorder une large place aux revues. La pièce décrite plus haut (celle éclairée par une lucarne) serait la salle des périodiques. Elle en contiendrait 400. Les livraisons courantes seraient exposées et les précédentes seraient placées sur des rayons. Le reste de l'espace serait consacré aux lecteurs. Il y aurait même des sièges confortables auprès du foyer afin de favoriser la lecture de détente.

Le Comité jugea que la nouvelle bibliothèque aurait besoin d'un local de 8 500 à 11 300 pieds carrés, le dernier chiffre indiquant l'espace idéal et le premier, un espace acceptable. Au cours du processus de planification, on chercha à concilier l'espace requis pour l'enseignement avec celui nécessaire au bon fonctionnement de la nouvelle bibliothèque. Enfin, la bibliothèque utiliserait un local servant jusqu'alors de salle de classe.

La nouvelle bibliothèque occupe environ 10 000 pieds carrés répartis sur trois étages décrits lors de la description des anciennes bibliothèques. Elle inclut et l'espace consacré aux deux anciennes

bibliothèques et celui de la salle de classe. Les livres et les revues sont en accès libre mais sont protégés par un système de sécurité électronique. Tout le rez-de-chaussée est couvert de tapis et la salle principale est éclairée à giorno. De dix pieds de haut, les fenêtres sont garnies de rideaux d'un tissage lâche. Malgré les exigences et les normes, cette salle possède encore un cachet que lui a toujours conféré le caractère vénérable de l'édifice. Or l'on sait très bien combien est difficile la conciliation du présent et du passé lors de la modernisation d'un bâtiment ancien.

La bibliothèque compte 150 places de lecture, les unes situées dans des isolements, d'autres à de grandes tables et certaines limitées à de simples fauteuils. Vingt de ces 150 places se trouvent dans la section audiovisuelle. Le comptoir de prêt et l'espace contigu occupe le tiers de la salle de lecture principale afin de faciliter l'usage de la collection de réserve et la documentation audiovisuelle.

Il fallut solutionner des problèmes d'aération et de chauffage dans une salle du deuxième sous-sol occupée autrefois par une piscine. Ces problèmes réglés, l'installation de rayonnage de double niveau devenait possible. Cette salle offre assez d'espace pour loger 26 000 volumes classifiés selon les systèmes Dewey, LC et NLM et les publications gouvernementales. Un monte-charge relie ce magasin à la mezzanine et à la salle de lecture principale. Une petite salle attenante est réservée à l'étude et aux travaux de groupe. La mezzanine compte des isolements, une grande collection de brochures et loge la section audiovisuelle dont l'équipement comprend les caméras de télévision, les projecteurs à diapositives et les projecteurs de cinéma. La documentation audiovisuelle se trouve dans la section des livres réservés.

L'adjonction de l'ancienne salle de classe fournit au personnel de la bibliothèque une ambiance de travail ensoleillée à l'écart des usagers. Le bureau de la bibliothécaire en chef est situé à côté du comptoir de prêt. Les usagers y ont donc accès facilement.

Somme toute, la lumière naturelle, les plafonds élevés et les plantes créent une ambiance de travail bien agréable tant pour les usagers que pour le personnel. Bien que l'état des finances de l'Université ait imposé beaucoup de prudence dans le financement de la nouvelle bibliothèque, on aura pu, en grande partie, concilier les exigences pratiques avec des considérations esthétiques.

### Conclusion

Inaugurée en 1983, la nouvelle bibliothèque se maintient à la hauteur des exigences de ses usagers: étudiants du premier et du deuxième cycle, professeurs, infirmières et travailleurs sociaux de Montréal. La collection contient surtout de la documentation sur les problèmes de la famille, des femmes en général, du développement des enfants et sur la conservation de la santé. Il convient aussi de mentionner une bonne sélection de publications gouvernementales du Canada et du Québec et plus de 400 périodiques traitant de la profession d'infirmière, de la santé et des sciences sociales. Les statistiques des prêts entre bibliothèques, indice de la valeur des collections, révèlent que la bibliothèque prête plus de volumes qu'elle en emprunte.

La bibliothèque offre une section spéciale appelée «l'Atelier». On y trouve quelques centaines de

livres sur la prévention, les soins de santé et des ouvrages de vulgarisation sur la médecine. La base de cette collection vient de l'Atelier de Beaconsfield, une réalisation de l'École des infirmières de l'Université McGill visant le développement d'une conception intégrée et globale de la médecine dans cette banlieue prospère. La formation des infirmières et des travailleurs sociaux à l'Université McGill met l'accent sur la médecine préventive. On y encourage l'individu non seulement à voir un médecin quand il est malade mais encore à cultiver une santé florissante.

**Frances Groen  
Wendy Patrick**

Bibliothèque de nursing et de service social  
Université McGill  
Montréal

## VENTE D'UNE BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE

À cause de circonstances indépendantes de ma volonté, le catalogue de cette bibliothèque ne sera disponible au secrétariat de l'ASTED qu'à compter du 1<sup>er</sup> février 1985 au lieu du 1<sup>er</sup> octobre 1984 tel qu'annoncé dans

**Documentation et bibliothèques d'avril-juin 1984.**

**Adrien Lalonde  
20, De la Rochelle  
R.R. No 2  
Beloeil, QC  
Tél.: (514) 467-2558**